

COLLOQUE INTERNATIONAL – ASSOCIATION FRANÇAISE D'ÉTUDES  
CANADIENNES

LE CANADA ET SES DÉFINITIONS DE 1867 À 2017 : valeurs, pratiques et  
représentations

14-16 JUIN – PARIS

UNIVERSITÉ PARIS-DIDEROT

**Redéfinir l'identité canadienne en termes de communautés de mémoire**

**Zilá Bernd**

Unilasalle/CNPq/CAPES

**Résumé** : Les commémorations des 150 ans de la confédération stimulent une réflexion sur les redéfinitions actuelles des identités canadiennes. Les mobilités culturelles nous mettent au défi de penser au-delà des nationalismes et même au-delà des transnationalismes (*beyond transnationalisms*). Elles nous poussent à envisager des perspectives transculturelles capables de nous guider dans une possible redéfinition des questions identitaires sans tomber dans des situations perverses d'exclusion. L'objectif de cet article est de partir du concept « communautés de mémoires » de Pierre Ouellet, proposé dans *Testaments, le témoignage et le sacré* (2012), pour redéfinir les identités dans les contextes canadien et québécois. Au lieu de distinguer autochtones, peuples fondateurs et migrants, nous pouvons penser les communautés en termes de partage d'un stock mémoriel commun. Autrement dit, des communautés regroupées à partir du partage de formes semblables d'organisation des imaginaires collectifs et de leur désir d'appartenance à l'Amérique. D'après Ouellet, il est plus important de parler de « **communautés de mémoire** » dans le contexte actuel des migrations constantes que d'identités nationales ou même transnationales : au-delà de la mémoire des peuples fondateurs, le concept comprend en effet les cultures de ceux qui viennent d'arriver dans un pays et qui vont constituer, à travers des échanges, une mémoire multiple.

**Mots-clés** : communautés de mémoire, Confédération, testament, témoignage.

*Voilà le sens de toute communauté : non pas l'assemblée des hommes et des femmes placés sous une même identité, sociale ou nationale, mais le faisceau de paroles qui inscrit en chacun son appartenance au commun des mortels, à la société des vivants, à la socialité infinie de ceux qui se survivent en luttant contre la finitude par le don d'eux-mêmes [...].*

Pierre Ouellet, *De l'air*, 2014.

Le 1<sup>er</sup> juillet 2017, le Canada fête les 150 ans de l'entrée en vigueur de la Confédération. Pourquoi cette date mérite-t-elle d'être célébrée dans tout le Canada et dans toutes les ambassades autour du monde ?

C'est à partir de 1867, date officielle de la signature de la Confédération, que le Canada est entré dans un cycle progressif d'obtention de sa souveraineté par rapport au Royaume-Uni. Et le processus a culminé en 1931 avec l'entérinement de son indépendance. Ce document fondateur est d'autant plus important que la Confédération représente la reconnaissance du fédéralisme comme forme d'État. Dans le cadre de ce travail, nous proposons d'examiner, par le biais de la littérature et des études culturelles, le développement continu de la réinvention du « vivre ensemble » dans un pays indépendant mais membre du Commonwealth, qui porte jusqu'à aujourd'hui l'effigie de la reine d'Angleterre sur sa monnaie. Au demeurant, il s'agit d'un pays bilingue et composé d'une province qui revendique le statut de société distincte. L'objectif est ici d'observer le mécanisme de réinvention continue dont font preuve les habitants et les écrivains d'un pays où le taux migratoire est l'un des plus élevés au monde, qui se caractérise par la valorisation de la diversité et la quête de sa gestion harmonieuse.

La tentative québécoise de réfléchir sur les « accommodements raisonnables » des différentes ethnies et la relation entre immigrants et autochtones fait partie d'une action qui inclut des politiques comme l'interculturalisme au Québec et le multiculturalisme dans le cadre de la fédération canadienne. Le rythme soutenu des mobilités culturelles et le processus d'intégration des autochtones et des immigrants se constituent dans les avatars du processus de fédéralisation initié avec la Confédération il y a 150 ans. Comment penser l'identité nationale en face d'une telle diversité et de

l'entrée constante de réfugiés issus des quatre coins de la planète ? Que pensent les Canadiens de leur appartenance aux Amériques ? Ont-ils atteint l'idéal du multiculturalisme, qui est de savoir préserver les aspects identitaires des différentes communautés ethniques et de se considérer en même temps comme membres d'un pays différent ? Dans quelle mesure les processus transculturels produisent des altérations dans les imaginaires collectifs et suscitent des mécanismes de réinvention continue d'identités nationales et continentales ? Dans quelle mesure l'expression « **communautés de mémoire** » de Pierre Ouellet trouve sa place dans la conjoncture actuelle alors que les voisins États-Uniens contrarient les principes de bases du multiculturalisme et mettent en place une politique raciste, anti-immigration et même d'expulsion sommaire d'immigrants ?

Tandis que des dirigeants et anciens dirigeants de pays européens comme Angela Merkel, Nicolas Sarkozy et David Cameron déclarent que « le multiculturalisme est mort », au Canada et au Québec le débat sur la reconnaissance de la diversité et l'inclusion d'immigrants assume de nouveaux contours. Alain Gagnon souligne les efforts menés par le Québec pour implanter sa politique d'aménagement de la diversité face à la question cruciale que les minorités ethnoculturelles peuvent défendre des principes incompatibles avec les valeurs fondamentales d'une démocratie, c'est-à-dire l'égalité entre les sexes et la tolérance sur les questions de religion et de sexualité. Nous tentons d'analyser cette question épineuse par le biais d'essais littéraires qui portent sur la littérature québécoise contemporaine, avec le soutien de littératures des communautés culturelles ou d'écritures migrantes.

### **À propos de la notion de communauté**

Les notions de communauté et de sens commun peuplent la production théorique d'écrivains comme Simon Harel et Pierre Ouellet, qui s'intéressent aux questions de migration et d'habitabilité, deux notions très importantes dans le contexte inter- et multiculturel du Québec et du Canada. De la même manière, Patrick Imbert insiste sur l'importance des rencontres et du partage. Tous ces auteurs se situent dans le sillon d'Édouard Glissant et pensent la nation dans une perspective transversale et interrelationnelle avec les autres nations des Amériques. Ils ne tombent pas dans le piège de la pensée binaire qui implique nécessairement des exclusions.

Plusieurs ouvrages de Pierre Ouellet se développent autour de la notion de « communautés de sens » (*Communautés de sens – identité littéraire et sens commun* (2002b) ; *Politique de la parole – singularité et communauté* (2002a) ; *L'esprit migrateur – essai sur le non-sens commun* (2005) et *Testaments – Le témoignage et le sacré* (2012)). Il insiste sur l'idée qu'une communauté n'est pas faite d'un ensemble d'individus et qu'elle n'est pas seulement une unité d'unités : « elle ne peut pas être une collection d'étants ou d'individus, c'est-à-dire des sujets objectivés existant sur un territoire et dans une histoire donnés qui leur seraient propres et leur appartiendraient » (2002a, pp. 8-9). En d'autres mots, la communauté ne peut pas avoir pour fondement l'idée d'appartenance selon des relations d'inclusion et d'exclusion. Elle ne peut être conçue que comme une forme de coexistence qui se concrétise par l'énonciation rendant viable la communication entre « moi » et l'autre. C'est à travers la parole, donc l'expérience énonciative, que se créent des solidarités entre les sujets, et ainsi ils deviennent membres d'un « univers de discours » partagé par tous. Toujours d'après l'auteur, les communautés se constituent réellement à travers le partage de signes dans le contexte du tissu social. L'originalité de sa conception de la communauté se base sur le fait que l'identité n'est pas donnée par l'origine ethnique, par l'appartenance à un territoire ou encore par l'héritage historique ou religieux, mais par les conditions fluides d'énonciation entre les sujets, qui donnent lieu à un univers discursif pleinement partagé. Dans la même lignée que Jacques Rancière, Pierre Ouellet affirme que de nouvelles formes de vie en communauté peuvent émerger du partage du sensible, c'est-à-dire du partage d'expériences esthétiques en face d'œuvres d'art et de la littérature.

Ce partage du symbolique et du sensible se reflète dans les relations politiques et sociales les plus profondes et change la manière de « vivre ensemble » des citoyens. Ainsi, le diapason de la relation des individus au sein d'une communauté ne serait pas donné par des relations d'appartenance d'une partie à un tout, mais par

[...] une relation de co-présence ou de voisinage, de co-énonciation et de cohabitation au sens fort, c'est-à-dire de mise en discours d'un monde commun et de mise au monde d'une parole commune, où le je et le tu, qui fondent le rapport entre identité et altérité, constituent le noyau insécable d'une intersubjectivité sensible qui se partage entre soi et autre selon une politique où communauté et singularité ne sont plus opposées mais se présupposent mutuellement [...] (2002a, pp. 15-16).

Cela crée un nouvel *ethos* énonciatif et de nouvelles formes de subjectivité et de sociabilité où les singularités et les communautés plurielles peuvent remplacer la

dénomination « identités individuelles et collectives ». Car en principe, les identités ont pour base de soutien l'appartenance à une nation, à une religion, à une territorialité donnée. Cette thèse défendue depuis 2002 par Pierre Ouellet l'a conduit à parler de « politique de la parole », une politique qui peut déclencher de nouvelles formes de sociabilité dans un monde chaque fois plus traversé par des mobilités géographiques et culturelles, par des migrations de toutes sortes, y compris les vagues toujours plus grandes de réfugiés. Cette nouvelle politique de mot permettrait d'autres lieux de rencontre en promouvant la réinvention de la sociabilité en une « conjugaison inédite du devenir singulier et du destin commun » (2002b, p. 17).

Difficile de croire qu'une politique de la parole et sa proposition de constitution de communautés esthétiques et/ou sensibles puissent affronter les différents types d'intransigeances religieuses, les actes terroristes et les multiples formes de non-respect des droits de l'homme, dont la violence mortifère est parfois « justifiée » par des traditions ancestrales ou des dogmatismes religieux.

Afin de penser à de nouvelles perspectives de cohabitation *sur* et *pour* le Canada d'aujourd'hui, où les configurations géopolitiques évoluent et se transforment très rapidement, nous avons essayé de comprendre pourquoi Pierre Ouellet mise sur la politique de la parole et sur le dévoilement d'un sens de communauté qui respecte la singularité. Si dans un état de société la parole est toujours impérative pour garantir le respect des institutions, la parole littéraire brise cette chaîne de commandements vu que sa caractéristique première est l'insoumission – elle est par nature la propre incarnation de la désobéissance civile (cf. Ouellet, 2002b, p. 7). Pour l'auteur, la proposition d'une politique de la parole (ou communauté énonciative) se matérialise en termes de communautés d'affects ou de sentiments. Et les solidarités profondes qui s'établissent donnent lieu à des formes de communautés énonciatives qui se substituent à « l'irréalisable communauté des hommes » (2002a, p. 9).

De l'avis de Ouellet, c'est dans les lieux de la parole que se défont et se refont les partages de notre expérience du « manque » (au sens de manque d'origines, de certitudes fondatrices).

### **Collectivités ethnoculturelles**

Dans un article récent, Alain Gagnon (2016) aborde la question délicate de la position de l'état québécois en matière de diversité ethnoculturelle face à la tendance de certains pays européens – comme l'Angleterre – à accélérer l'*intégrationnisme* qui vise à promouvoir l'adoption des us et coutumes de la société d'accueil. Si le Conseil de l'Europe considère l'intégration comme un « processus d'adaptation mutuelle » (2016, p. 180), Gagnon et Boucher (2016) pensent qu'il se positionne clairement contre le communautarisme, un processus qui se caractérise, pour l'immigrant, par une double relation entre sa culture d'origine et la culture de la société d'accueil.

Le Québec est depuis longtemps engagé dans l'*aménagement de la diversité* par le biais de la politique de l'interculturalisme<sup>1</sup>. Mais elle a beau faire l'objet de nombreuses études et apparaître sur des documents officiels, sur le plan fédéral elle n'est pas une politique de l'état québécois comme celle du multiculturalisme. Bouchard estime que l'interculturalisme correspond à l'adoption d'un

[...] pluralisme intégrateur, [...] un modèle axé sur la recherche d'équilibres qui entend tracer une voie entre l'assimilation et la segmentation et qui, dans ce but, met l'accent sur l'intégration, les interactions et la promotion d'une culture commune dans le respect des droits et de la diversité (2012, p. 51).

De peur que l'appellation « communautés ethnoculturelles » entraîne l'isolement ou la ghettoïsation de ces communautés, et aussi pour encourager les échanges interculturels, le Ministère de l'Immigration et des Communautés Culturelles est devenu le Ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion. Ainsi, les notions de communautés culturelles ou ethnoculturelles sont mises de côté au même titre que la notion de « société d'accueil », qui est remplacée par « société d'appartenance ».

En ces temps où l'immigration est un véritable challenge, Gagnon et Boucher recommandent de donner plus d'importance aux thèmes de la participation et des échanges interculturels :

Cela contribuerait (1) à contrer la reproduction de certains stéréotypes et de préjugés qui annoncent de nouvelles formes de discrimination ; et (2) à éviter l'isolement des collectivités et à faire en sorte que la méfiance ne s'installe pas entre celles-ci (2016, p. 195).

## **Communautés culturelles**

---

<sup>1</sup> Cf. A ce sujet le livre excellent de Gérard Bouchard, *L'interculturalisme, un point de vue québécois*, Montréal, Boréal, 2012.

Si Alain Gagnon (2016) privilégie l'appellation « communautés ethnoculturelles », en 2002 Simon Harel utilisait déjà de manière critique l'expression « communautés culturelles ». Quant à Pierre Ouellet (2015), comme on l'a vu, il préfère parler de « communautés de mémoire ». Nous citons Simon Harel parce que son utilisation de l'expression « communautés culturelles » nous paraît être d'une grande importance pour comprendre la réalité sociale et littéraire actuelle.

Harel (2002) établit une différence entre une « écriture migrante » et une « littérature des communautés culturelles ». Pendant que la première « suppose une modification du sujet dans le mouvement même de la création qui s'apparente à une écriture en transit » (p. 58), la deuxième « fait référence à la mise en forme de l'ethnicité qui devient alors la transcription d'une réalité sociale » (*ibid.*). Il donne la primauté aux écritures migrantes même si leur plus grande fragilité est de vouloir faire l'« éloge de la déterritorialisation généralisée » (*ibid.*). L'apparition de ces littératures dans les années 1970 oblige d'une certaine manière les standards de la littérature québécoise, engagés dans la construction d'un « grand récit national », à faire face à cette diversité et à la question des marges et de la périphérie. À partir des années 1980, les questions de l'« identitaire » se superposent à celles de l'« identité » ; « l'écriture du hors-lieu [qui émerge est] une façon de lutter contre l'enracinement, [et] la déterritorialisation devient un motif discursif » (p. 59).

Cet impact de la mobilité et du déracinement des littératures migrantes sur la littérature québécoise de souche incite les auteurs qui sont nés et ont grandi au Québec à se déclarer aussi « migrants » spirituels. Dans son livre *L'esprit migrateur* (2005), Pierre Ouellet observe que le propre de l'artiste est de migrer à travers le monde des signes, d'élire ses ancestralités culturelles et littéraires dans les littératures les plus lointaines. C'est ce qui explique pourquoi les écrivains adoptent une nouvelle posture et se déclarent « tous migrants » dans leur imaginaire et, conséquemment, dans leur pratique littéraire. Pour Harel, lesdites « écritures des communautés culturelles » des auteurs « ethniques » qui revendiquent explicitement leur appartenance aux « communautés culturelles » auraient pour inconvénient d'être tournées vers la construction d'identités à racine unique, au contraire des auteurs québécois et de ceux de la littérature migrante qui travaillent dans le sens d'un identitaire rhizomatique. D'après lui,

L'écrivain migrant permettrait de renouveler l'arché du projet national. Il donnerait une puissance persuasive nouvelle aux discours identitaires collectivisés (2002, p. 64).

Contrairement à ce que d'aucuns pensent, les écritures migrantes favoriseraient une pensée cosmopolite et hybride. Certains auteurs comme Régine Robin et Naïm Kattan font l'éloge de l'impureté, du métissage et de l'hybridation. Ils ne sont pas seulement des auteurs de fiction, ils sont aussi théoriciens et critiques littéraires. Dans son article de 2002 publié dans revue montréalaise *Globe*, Harel en conclut que la littérature ne peut pas être l'objet d'une affirmation communautaire, qu'elle est avant tout « la mise en jeu d'une subjectivité » (p. 69).

### **Pierre Ouellet et le concept de « communautés de mémoire »**

Avec Pierre Lévy, nous avons fait la connaissance des **réseaux d'intelligence** ou **communautés de savoir**, une proposition audacieuse qui permet d'imaginer la projection de « familles » ou de « communautés » partageant un stock de savoir commun. Avec Pierre Ouellet, nous découvrons l'expression **communautés de mémoire**, des communautés d'auteurs dont les œuvres constituent des formes similaires d'organisation et d'agencement de l'imaginaire collectif américain. Le concept proposé en 2012 dans *Testaments. Le témoignage et le sacré* subvertit les appellations de littératures migrantes ou transnationales. Du point de vue de Ouellet, il est plus adapté que les expressions « identités nationales » ou même « transnationales » parce qu'il tient compte, au-delà de la mémoire des peuples fondateurs, des cultures des nouveaux arrivants dans un pays. Il est une mémoire multiple qui se forme à travers les échanges :

Ce n'est pas une mémoire commune (ou collective) parce qu'elle appartient à plusieurs traditions, plusieurs histoires différentes, plusieurs lieux où elle s'est développée, mais le fait que tous ces gens [immigrants de différentes origines], maintenant, participent de la société québécoise, ou canadienne française, fait en sorte que l'on vit dans la communauté de mémoires<sup>2</sup>.

Parler aujourd'hui de la littérature des Amériques, ce n'est pas parler d'un récit commun, d'un grand récit des Amériques, mais plutôt de différentes communautés de mémoire (Ouellet) ou de savoir (Lévy), qui adoptent et partagent différentes mémoires dans un véritable festin anthropologique. En d'autres termes, des communautés qui

---

<sup>2</sup> Entretien de Pierre Ouellet réalisé par Ana M. Lisboa de Mello, Zilá Bernd et Marie Hélène Parret Passos, publié dans la revue *Letras de Hoje*, PUCRS, v. 50, n.2, avril-juin 2015, pp. 229-240.



partagent un stock mémoriel commun. En accord avec les enseignements de Glissant sur la diversité et la relation, il faut penser les Amériques à partir : des réseaux interactifs et non hiérarchiques qu'évoque Pierre Lévy dans ses derniers livres, des propositions généreuses de Pierre Ouellet avec son concept de communautés de mémoire, et des réflexions de Patrick Imbert sur le partage des savoirs et des expériences dans l'espace vaste des Amériques. Partager les Amériques pour resignifier l'américanité dans une perspective relationnelle : un beau défi pour les années à venir et qui ne pourra être atteint que par la pratique de concepts présupposant le partage de mémoires, à l'image des « communautés de mémoire » de Pierre Ouellet. Nous pensons qu'à l'heure actuelle le Canada exerce dans le contexte des Amériques un rôle décisif de *leadership* dans l'articulation de politiques de coopération et de l'art du « vivre ensemble » (*live together*).

Au Québec, la notion de communautés de mémoire déconstruit fondamentalement celle d'« identité nationale ». Privilégier l'« identité nationale » pousse en effet à croire à l'existence d'archives mémorielles qui gardent l'histoire d'un passé surtout constitué par l'héritage des ancêtres français et par le puissant stock mémoriel de la religion catholique. En somme, le concept d'identité nationale au Québec s'érige sur les bases d'un héritage francophone et religieux, dans un schéma à racine unique. Les communautés de mémoire de Ouellet détrônent le concept d'identité nationale à racine unique et proposent à la place une identité rhizomatique aux racines multiples, qui montre l'existence d'une ancestralité ethnique, linguistique et religieuse plurielle (présence d'autochtones, Irlandais, Anglais, etc.). Au Québec, on prend conscience des processus d'hybridation qui ont été à l'origine de sa formation en tant que nation. Et on se dit que le Canada français ne peut s'ériger qu'à partir de l'acceptation de l'existence d'une communauté de mémoire, y compris les mémoires minoritaires (immigrants, juifs, etc.).

Ainsi, la littérature qui contribue à ses débuts à la préservation de l'héritage francophone et catholique commence à s'approprier d'un stock mémoriel bigarré à partir des années 1980. Pierre Ouellet signale lui-même que des auteurs de sa génération, pour la plupart nés et vivant au Québec, ont commencé à s'approprier d'un imaginaire migrant et se sont laissés imprégner par la mémoire de l'*autre* :

Ce qui fait que notre mémoire, maintenant, n'est pas purement identitaire, elle est beaucoup liée à cette idée qu'on est tous, d'une certaine manière, un peu autre. On n'est jamais

totalément soi, on est rempli d'hétéronymes en nous qui parlent aussi à notre place (Ouellet, 2015, p. 235).

Pierre Ouellet a créé la splendide expression « écriture chorale »<sup>3</sup>, qui renvoie à l'intertextualité de ses lectures, aux voix des communautés ethnoculturelles avec lesquels il cohabite à Montréal, où il vit et travaille. Dans l'entretien accordé à la revue *Letras de hoje* de l'Université Catholique Pontificale de Porto Alegre, il avoue se sentir habité par les multiples voix de ceux qui partagent sa vie personnelle, familiale et collective. Auteur prolifère, il pense que son écriture est le fruit d'une expérience vécue et du fait de se sentir autre (cf. Rimbaud, *Je est un autre*). La littérature de mobilité vient d'un sentiment profond, « lié à cette idée qu'on est profondément autre. Intérieurement autant que dans nos contacts avec autrui » (2015, p. 135).

### **Le Canada et la réinvention continue de l'art du vivre ensemble**

Tous les auteurs cités s'intéressent à cohabitation harmonieuse de la diversité ethnique et culturelle canadienne au-delà de l'inter- et du multiculturel, et proposent le développement de nouvelles politiques de coopération. Partant du fait que nous sommes tous migrants sur le plan de l'imaginaire, où nous pouvons dépasser des frontières aussi bien géographiques qu'esthétiques, Pierre Ouellet propose d'é luder le dualisme nous/autres et indique que la migration n'est pas seulement de nature géoculturelle, liée au déplacement d'un territoire à l'autre : « elle est aussi et peut-être surtout de nature ontologique et symbolique puisqu'elle caractérise le déplacement même du Sens et de l'Être dans l'expérience intime de l'altérité » (2005, p. 12).

Si nous sommes tous migrants sur le plan de l'esthétique et du sensible, que nous pouvons choisir librement notre ancestralité intellectuelle en partageant la pensée d'auteurs du monde entier, le « vivre ensemble » peut être abordé du point de vue de l'inclusion, et non de l'exclusion. Ouellet prend la question de la vie collective de grands ensembles tels que des ethnies, des états ou des nations et la replace dans le cadre de l'expérience commune de l'énonciation éthique et esthétique et de l'univers du signe en général, qui relie avec la parole et les signes les membres d'une communauté. Il propose ainsi de séparer l'identitaire des relations d'appartenance ou de non-appartenance, d'inclusion et d'exclusion. C'est à travers une politique du sensible qu'il

---

<sup>3</sup> *Op. cit.*, p. 234.

conçoit la réinvention d'une nouvelle manière d'être dans le monde *avec* l'autre, par le langage ressenti « comme lieu du vivre-ensemble ou de l'être-avec » (Ouellet, 2005, p. 190).

Richard Sennett se livre à une réflexion similaire dans *Ensemble* (2013). Il y aborde l'art du vivre ensemble comme une habileté qui requiert la compétence de « comprendre et d'être réceptif à l'autre pour agir ensemble » (p. 10). L'élément clé de sa thèse est la « coopération », qu'il définit comme un échange dont les parties tirent profit. Il cite Michel de Montaigne comme exemple de l'art de promouvoir son autoconnaissance en observant les membres de sa communauté : en faisant l'exercice du don et de l'échange, le grand penseur français inaugure une nouvelle manière de vivre ensemble à travers la vie coopérative, libre de l'autoritarisme et du commandement du haut vers le bas. En outre, il cite la célèbre histoire du « chat de Montaigne », qui se demandait si c'était plutôt le chat qui jouait avec lui ou lui qui jouait avec le chat. Ce passage permet de comprendre la coopération : le fait de ne pas savoir ce qui se passe dans la tête des autres ne doit pas empêcher notre ouverture à l'autre. Ces idées humanistes qui fondent la pensée de Sennett et Ouellet – et que nous retrouvons déjà chez Edouard Glissant quand il met l'accent sur l'ouverture à l'autre dans la perspective de la diversité et de la relation – montrent qu'une mémoire multiple peut, à travers les échanges, permettre la coopération entre les membres des communautés au-delà de la mémoire des peuples fondateurs. Pour que ces communautés s'ouvrent aux cultures des nouveaux arrivants et constituent les « communautés de mémoire ».

Transmettre, léguer par testament, recevoir, fonder et construire sont des fonctions liées aux communautés de mémoire qui réalisent la transmission de l'héritage culturel : c'est dans le jeu du legs, de la réception et de la préservation que les communautés construisent, déconstruisent et reconstruisent des identités migrantes, en soumettant très souvent « l'héritage à l'inventaire », pour reprendre Ricoeur (2007, p. 101).

Immigration, diversité inclusion, relation : sans doute les maîtres mots qui redéfinissent l'évolution des valeurs canadiennes menant le pays à des formes inclusives de l'identitaire, avec les mémoires proches et distantes ainsi que les oublis, qui sont des éléments intégrant les processus mnémoniques. Si comme l'affirme Norberto Nobbio « nous sommes ce dont nous nous souvenons » (1997, p. 30), la nation se construira dans la pluralité de fragments de mémoires et d'oublis de l'ensemble d'individus qui

l'intègrent et de ceux qui l'ont intégré dans le passé, qui ont laissé leurs traces, leurs exemples, leurs marques. Font ainsi partie de cette communauté de mémoires ceux qui habitaient déjà le pays avant l'arrivée des Européens, ceux qui sont arrivés après et ceux qui continuent d'arriver. Ensemble, ils configurent une mémoire identitaire ou communautaire en processus constant de renouvellement et de réinvention.

---

Traduction de Pascal Reuillard.

### Références bibliographiques

- BOUCHARD, G. et TAYLOR, C. *Rapport : Fonder l'avenir. Le temps de la conciliation*. Québec : Commission de consultation sur les pratiques d'accommodement reliées aux différences culturelles, 2008.
- BOBBIO, Norberto. *O tempo da memória*. Préface de Celso Lafer. 9<sup>e</sup> éd. Rio de Janeiro, Elsevier, 1997.
- GAGNON, Alain-G. et BOUCHER, François. « L'État québécois devant les défis de la diversité ethnoculturelle ». In : GAGNON, Alain-G. et ST-CHARLES, Louis (Orgs.). *Les conditions du dialogue au Québec : laïcité, réciprocité, pluralisme*. Montréal, Éditions Québec-Amérique, Collection Débats, 2016, pp. 173-196.
- HAREL, Simon. *Étranges étrangers ou miroirs rassurants ? De la littérature des communautés culturelles à l'écriture migrante*. Conférence CRILC. Disponible sur <http://www.crilcq.org/actualites/item/conference-de-simon-harel-etranges-etrange-ou-miroirs-rassurants-de-la-litterature-des-c/>, consulté le 15 mars 2017.
- \_\_\_\_\_ « Une littérature des communautés culturelles *made in Québec* ? », *Globe*, v. 5. n. 2, 2002. Disponible sur <https://www.erudit.org/revue/globe/2002/v5/n2/1000679ar.html>, consulté le 10 mars 2017.
- JEDWAB, Jack. « Celebrate Canada's 150th – but not as the date we became an independent country ». *Ottawa Citizen*, 30/12/2016. Disponible sur <http://ottawacitizen.com/opinion/columnists/jedwab-celebrate-canadas-150th-but-not-as-the-date-we-became-an-independent-country>, consulté le 10 février 2017.
- LÉVY, Pierre. Disponible sur <http://ecrans.liberation.fr/ecrans/1998/01/16/pour-pierre-levy-philosophe-la-cyberculture-incarne-certains-ideaux-revolutionnaires-xxie-siecle-des-225223>, consulté le 10 mai 2015.
- OUELLET, Pierre. *Testaments. Le témoignage et le sacré*. Montréal, Liber, 2012.
- \_\_\_\_\_. *Entretien avec Pierre Ouellet*, (entretien accordé à Ana Maria Lisboa de Mello, Zilá Bernd et Marie-Hélène P. Passos). *Letras de Hoje*, PUCRS, v.50, n. 2, avril-juin 2015, pp. 229-240. Disponible sur <http://revistaseletronicas.pucrs.br/fale/ojs/index.php/fale/article/view/21342>, consulté le 25 mars 2017.
- OUELLET, Pierre (dir). *Politique de la parole ; singularité et communauté*. Montréal, Trait d'union, 2002a.
- OUELLET, P., BOUTIN, F. et LAFOREST, D. (dir.) *Communautés de sens ; identités littéraires et sens commun*. Montréal, UQAM, 2002b. (Cahiers du CELAT).
- MORTON, Desmond. *Breve história do Canadá*. São Paulo, Alfa-Omega, 1989.
- RANCIÈRE, Jacques. *Le partage du sensible. Esthétique et politique*. Paris, La fabrique, 2000.
- \_\_\_\_\_ « La communauté esthétique », In : OUELLET, Pierre (dir.). *Politique de la parole ; singularité et communauté*. Montréal, Trait d'union, 2002, pp. 145- 166. (Collection *Le soi et l'autre*).

RICOEUR, Paul. *A memória, a história, o esquecimento*. Campinas, editora da Unicamp, 2007.  
Trad. d'Alain François et alii.

SENNETT, Richard. *Juntos : os rituais, os prazeres e a política da cooperação*. Trad. de Clovis Marques. Rio de Janeiro, Record, 2013.

BROUILLON